PROGRAMME

Le divorce du chef d'entreprise et du cadre dirigeant : comment appréhender les rémunérations complexes (AGA, LBO, dividendes, comptes courants,,,)

Date : mardi 4 juillet 2023, 16h45 - 18h45

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

I- Grille de lecture des rémunérations complexes
A. Boite à outils
a. Les différentes dates du divorce
b. Fait générateur
c. Gouvernance

B. Terrains d'application
a. Liquidation
b. Prestations financières

II- Analyse de chaque rémunération
A. Rémunérations simples
a. Salaires
b. Primes
c. Indemnités de licenciement
d. Dividendes
e. Comptes courants d'associés

B. Rémunérations complexes
a. Clauses de earn out
b. Stocks options
c. LBO
d. Actions gratuites
e. BSA
f. BSPCE

GRAFTIEAUX Nicolas, Avocat
Biographie : Avocat spécialisé en droit de la famille, des successions et du patrimoine.

Responsabilités associatives :
- Vice président de l'Association française des avocats en droit de la famille et du patrimoine
- Membre du conseil d'administration de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine

Objectif pédagogique : Primes, intéressements, earn-out, stocks-options, actions gratuites, LB0, BSA etc.

Comment ces outils de monétisation du patrimoine du chef d'entreprise et de rémunération du cadre dirigeant doivent-ils être pris en considération dans le calcul du montant des pensions alimentaires et de la prestation compensatoire ?

Comment les intégrer à la liquidation du régime matrimonial ?

En compagnie d'un avocat spécialisé en droit des affaires, nous vous proposons de comprendre et d'identifier les réflexes à adopter en présence de ces mécanismes pour intervenir de manière sereine et sécurisée dans ce type de dossiers.

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support

Formateur :
- "Rémunérations complèxes dans le divorce"
- "Divorce du chef d'entreprise"
- "Rapport civil et fiscal dans les successions"

Contributeur :
- Revue "Droit de la famille"
- Fiches pratiques LexisNexis

BURG Arnaud

Biographie : Titulaire d'une maîtrise de droit privé, du certificat MSTCF de l'Université de Toulouse (1987-1988) et du DESS Management de l'immobilier de l'ESSEC (2003), Arnaud Burg est membre du Comité de direction de DS Avocats. Il intervient dans le domaine des fusions-acquisitions et du financement structuré.

Il met cette double compétence au service des entrepreneurs qu'il accompagne dans leurs opérations de croissance externe, de haut de bilan ou de transmission. Il intervient également en qualité de conseiller des banques pour la mise en place de financements structurés.

pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT